

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux le 1er mars à 20 h 00
Le Conseil Municipal d'Etainpuis, régulièrement convoqué le 22 février
S'est réuni dans la salle des fêtes sous la Présidence de Mr Jean-Claude LEBRET, Maire.
La séance a été publique.

Etaients présents : Mrs Jean-Claude LEBRET, Joël BLANCHEMIN, Jean-Marie DURR,
Paul BLONDEL, Cédric BOSSE, Benoît LEGER, Louis LEMARCHAND, Georges
TAFTAF, Mmes Annie JOURDAIN, Mélanie LOUVET, Maryvonne MATURA,

Absents excusés : Jean-Claude REMY,

Absents : Mme Angélique RAILLOT,

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie DÜRR

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité

Informations du maire :

1- Démission Frédéric MAZIER

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu le courriel de démission de M. MAZIER Frédéric du conseil municipal. Il prend note de cette démission et fera suivre l'information aux autorités compétentes.

2- Noël des Enfants

Monsieur le Maire revient sur l'organisation de la fête de Noël à destination des enfants de la commune. Organisée le 18 décembre, la fête s'est bien déroulée. La participation était moindre que celle escomptée. Il conviendrait de repenser l'organisation avec un retour de participation.;

Moins de 50% de participation.

3- Le colis des anciens

La distribution des colis aux anciens de la commune s'est bien passée.
96 colis ont été distribués pour une facture totale de 2877 €

4- Recensement de la population

Le recensement de la population s'est déroulé du 19 janvier au 20 février 2022.

Les 2 agents recenseurs retenus (Mme DESHAYES Myriam et M. DOUBLET Philippe) ont été très opérationnels sur le terrain. Environ 70 % des personnes ont répondu promptement. Les 30% restants a constitué la part la plus difficile à collecter. Lorsque les agents recenseurs étaient en difficulté pour avoir le retour de certains foyers, Andréas et moi-même avons pris la relève pour courir à gauche et à droite, tard le soir et essayer d'obtenir le maximum de réponses possibles. De façon générale, les opérations de collecte se sont bien passées.

Les résultats :

Nombre de logements = **360**

Nombre d'habitants recensés = **849**

Nombre de logements non recensés = **12** (Il s'agit le plus souvent de logements en transition entre les anciens et les nouveaux habitants ou lorsqu'il était impossible de joindre les occupants, malgré plusieurs passages).

En prenant en compte les habitations non recensées, on peut estimer la population municipale à plus de 850 habitants.

- 21h 50 Départ de Monsieur Georges TAFTAF pour raison professionnelle.

5- Journal Communal

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur le dernier numéro du Journal Communal. Il remercie Mme Mélanie LOUVET et M. Benoît LEGER pour leurs contributions.

Monsieur le Maire profite pour rappeler le besoin de participation des uns et des autres à la réalisation du journal communal.

6-Grippe Aviaire

La commune a été informée de la circulation de la grippe aviaire dans le pays et en Seine-Maritime en particulier. La préfecture a mis en place plusieurs recommandations à l'attention des propriétaires de basses cours.

Une fiche synthèse des principales obligations a été réalisée au niveau communal, elle est en cours de diffusion. Il y a toutefois une difficulté à identifier l'ensemble des basses cours existantes.

6- Difficulté au SIVOS

Monsieur le Maire et Monsieur BLANCHEMIN expliquent qu'il y a quelques difficultés en lien avec le fonctionnement du Sivos. La commune d'Etampuis est celle qui apporte plus de 50 % de la participation financière sur le fonctionnement du Sivos. La difficulté apparaît sur la prise des décisions. Il n'y a presque pas de concertation en ce qui concerne la prise de grandes décisions. La commune d'Etampuis subit pratiquement toutes les décisions dans la mesure où elle est toujours en minorité au moment du vote. Les communes de Bracquetuit et

de Grigneuseville s'accordent sur toutes les décisions même lorsque celles-ci nous semblent injustifiées. Un travail de réflexion est en cours sur le fonctionnement du Sivos et éventuellement des options possibles pour en sortir.

I-Compte de Gestion

Les membres du Conseil Municipal déclarent que le compte de gestion du budget principal 2021 dressé par Mme la Perceptrice n'appelle ni observation ni réserve de leur part. L'état des comptes est conforme au compte administratif 2021 établi par la commune.

II- Compte Administratif

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 comme suit.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2021	465 281.82 €	115 000.55 €
Dépenses 2021	387 533.13 €	116 979.34 €
Résultat 2021	77 748.69 €	- 1 978.79 €
Report 2020	191 713.40 €	152 858.49 €
Soit un solde au 31-12-2021	269 462.09 €	150 879.70 €

Soit un excédent au 31-12-2021 de 420 341.79 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du conseil. Monsieur Joël BLANCHEMIN prend la présidence de la séance.

*Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Valide le compte administratif 2021*

III- Affectation des résultats 2021 vers le budget 2022

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

Budget principal 2022

Compte R001 Excédent d'investissement reporté **150 879.70 €**
Restes à réaliser reportés **74 600.00 €** en dépenses et **2 000.00 €** en recettes.
Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé **00.00 €**
Compte R002 Excédent de fonctionnement reporté **269 462.09 €**

IV-Attribution de compensation 2022.

L'Attribution de compensation provisoire 2022 s'élève à **9 821.40 €**

VI- Subvention aux associations

Monsieur le Maire présente la liste habituelle des subventions aux associations pour les prévisions budgétaires 2022.

*Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Valide la liste des subventions aux associations (liste jointe) qui sera reprise dans le Budget Primitif 2022*

VII- Devis travaux rue des Charmilles :

Les devis ont été réalisés pour l'aménagement au croisement de la rue des Charmilles et rue des Hêtres. Au programme :

Installation des panneaux de signalisation plus bandes blanches pour 1000 €

Réalisation d'un aménagement en Bitume pour 3781.20 €

- 22 h 30 retour de Monsieur Georges TAFTAF

VIII- CDG76 : Dispositif Protection sociale des employés

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Georges TAFTAF, pour la présentation du dispositif de protection sociale des employés. Il s'agit d'apporter une participation financière à la complémentaire santé des employés. La mesure deviendra obligatoire à partir de l'année 2025.

*Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Valide le principe de participation à la complémentaire santé des employés de la commune.*

IX- Repas du 8 Mai

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur l'organisation du repas du 8 Mai.

*Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide d'organiser un simple apéritif après la cérémonie au monument aux morts.
L'information aux usagers se fera par : l'Affichage en Mairie et dans la commune, l'annonce sur le site internet et le boîtage pour les plus âgés*

X- Tour de Gardes Elections Présidentielle 2022

Dimanche 10 avril 2022

TRANCHE HORAIRE	PERSONNES DESIGNÉES POUR TENIR LE BUREAU DE VOTE
8 h – 10 h 30	Jean-Claude L, Mélanie, Cédric, Annie,
10 h 30 – 13 h	Jean-Claude L, Jean-Marie, Cédric, Michel Pilon, Monique (Permanents)
13 h – 15 h 30	Jean-Claude L, Paul, Cédric, Jean-Claude R,
15 h 30 – 19 h	Jean-Claude L, Cédric, Maryvonne, Benoît
Dépouillement	Andréas, Sylvie Benoît, Paul, Maryvonne + l'équipe N°4

PRESIDENT DU BUREAU : Jean-Claude LEBRET - Maire

SUPPLEANT: Mr Cédric Bosse 3^{er} adjoint au Maire

Dimanche 24 avril 2022

TRANCHE HORAIRE	PERSONNES DESIGNÉES POUR TENIR LE BUREAU DE VOTE
8 h – 10 h 30	Jean-Claude L, Mélanie, Joël B. Maryvonne
10 h 30 – 13 h	Jean-Claude L, Joël B, Louis, Paul Michel Pilon, Monique (Permanents)
13 h – 15 h 30	Jean-Claude L, Jean-Claude R, Georges
15 h 30 – 19 h	Jean-Claude L, Jean-Claude R. Georges
Dépouillement	Andréas, Joël B. et ou... + l'équipe N°4

PRESIDENT DU BUREAU : Jean-Claude LEBRET

SUPPLEANT: Mr BLACHEMIN, 1^{er} adjoint au Maire

Questions diverses

FIN DE SEANCE : 23 h